

Promesses fragiles du recyclage chimique des déchets plastiques (Les)

Titre(s) : Promesses fragiles du recyclage chimique des déchets plastiques (Les) [[périodique]]

Ensemble : Alternatives économiques 467

Editeur, producteur : 01/02/26

Description matérielle : pp.65-67

ISSN : 0247-3739

Note sur la description matérielle : 3

Résumé ou extrait : En 2024, la société Valoregen, qui avait inauguré dans le Lot-et-Garonne une usine de recyclage chimique des déchets plastiques d'une capacité de 70 000 tonnes par an, a été placée en liquidation en septembre. Plusieurs autres projets majeurs en France (Wingles, Saint-Avold, Port-Jérôme-sur-Seine) n'ont jamais été mis en service, et des chantiers comme celui d'Eastman en Normandie accusent du retard. En Allemagne, Dow et Mura Technology ont abandonné leur projet en août. Malgré ces échecs, les pouvoirs publics continuent de soutenir la filière : en février, la Commission européenne a autorisé la France à débloquent 500 millions d'euros pour soutenir le recyclage chimique, s'ajoutant à des aides locales comme les 3,9 millions d'euros versés par la région Nouvelle-Aquitaine à Valoregen. Le recyclage chimique vise à décomposer la structure du plastique pour en fabriquer un nouveau de qualité équivalente, notamment compatible avec le contact alimentaire, ce que le recyclage mécanique ne permet pas. Cette technologie est présentée comme essentielle pour répondre à la directive européenne PPWR, qui impose d'incorporer 30 % de matières premières recyclées (MPR) dans les nouveaux emballages d'ici 2030. Actuellement, en France, 41 % des déchets plastiques collectés sont incinérés, 36 % enfouis, et seulement 23 % recyclés. Peu de projets ont atteint l'échelle industrielle, à l'exception notable d'Indaver à Anvers, qui traite des pots de yaourt. Les limites du recyclage chimique sont principalement économiques : les installations industrielles sont lourdes, nécessitent de gros volumes pour être rentables, et les investissements sont massifs et de long terme. Le secteur fait face à la concurrence du plastique vierge, dont le prix est tiré vers le bas par le pétrole bon marché et les exportations chinoises : un polyéthylène basse densité (PEBD) vierge produit en Chine coûte entre 1 100 et 1 200 euros la tonne, contre 2 000 à 2 100 euros pour un PEBD européen, et le plastique issu du recyclage chimique coûte encore deux à trois fois plus cher.

Sujet - Nom commun : Recyclage

Opérations de recyclage

Matières plastiques -- Déchets